

# Nations Unies

## Communiqué de presse

---

Département de l'information • Service des informations • New York

---

MATIN

RN/5  
31 août 1992

### LA SIXIEME CONFERENCE SUR LA NORMALISATION EXAMINE LES RAPPORTS NATIONAUX SUR LES PROGRES ACCOMPLIS DEPUIS LA CINQUIEME CONFERENCE

La sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation a examiné, ce matin, une série de rapports des divisions et des gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la cinquième Conférence.

Les représentants des pays suivants ont formulé des observations: Finlande, Fédération de Russie, Estonie, Canada, Hongrie, Japon, Norvège, Italie, Thaïlande, Tchécoslovaquie, Israël, Norvège, Pays-Bas, Ukraine, Royaume-Uni, Allemagne, Jordanie, Venezuela, Chine, Irlande, Etats-Unis.

La sixième Conférence reprendra ses travaux cet après-midi à 15 heures, pour continuer l'examen de cette question.

(à suivre)

Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs régions concernant les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la cinquième conférence

Rapport de la Fédération de Russie (E/CONF.85/L.18)

Ce rapport a été présenté par M. Ilya Rogachev.

Le Comité de géodésie et de cartographie du Ministère de l'écologie et des ressources naturelles de la Fédération de Russie succède à l'Administration générale de géodésie et de cartographie du Conseil des Ministres de l'Union soviétique pour le territoire de la Russie.

Au cours des cinq dernières années (1987-1991) les activités de la Commission permanente mixte des noms géographiques étaient axées sur les objectifs suivants: l'établissement et la publication de documents normatifs obligatoires (manuels, directives, etc.) sur la normalisation des noms géographiques; la production et publication de dictionnaires normalisés sur les noms géographiques des pays et des régions; la désignation ou redésignation d'accidents géographiques; la publication de cartes et autres documents comportant des noms normalisés (transcription pratique).

Rapport de la Finlande (E/CONF.85/L.68)

Ce rapport présenté par Mme E.M. Nähri (Finlande) indique qu'entre 1987 et 1991, la nomenclature des toponymes finnois s'est enrichie de 106 000 fiches d'archive. On a recueilli jusqu'à présent un total de 2,5 millions de noms. Environ 4 pour cent des toponymes de la Finlande restent encore à relever, sauf dans les régions de langue suédoise où la collecte est terminée depuis 1986.

Terminée en 1977, la carte de base de la Finlande (au 1:20 000) comporte environ 1 million de noms ayant tous un caractère officiel. De cette carte de base est dérivée une carte topographique (au 1:50 000) comprenant 350 000 noms.

La carte géologique (au 1:200 000) compte environ 60 000 toponymes également mis en mémoire dans une base de données. La carte routière générale de la Finlande (au 1:1 600 000) accompagnée d'un index offrant environ 1 500 toponymes est mise à jour et publiée annuellement par le Centre cartographique (Karttakeskus).

Etat de la normalisation des noms géographiques au Japon (E/CONF.85/L.71)

Ce document a été présenté par M. Junichi Kaneko.

Au Japon, la collecte, l'enregistrement et la normalisation des noms géographiques ne sont pas attribués à un seul organisme mais à plusieurs qui se partagent cette tâche en fonction de leurs domaines de spécialisation respectifs.

(à suivre)

S'agissant de la normalisation des noms nationaux, les noms des divisions administratives et des centres de peuplement font l'objet de lois et règlements. Par ailleurs, la normalisation des noms de détails topographiques naturels et des noms de lieux traditionnels a été réalisée par le Comité mixte chargé de la normalisation des noms géographiques. Depuis la cinquième Conférence, le Comité mixte s'est employé à réexaminer les noms géographiques standardisés qui avaient déjà été adoptés.

Les détails sous-marins découverts par le Japon ont été dénommés par le Service d'hydrographie du Bureau de la sécurité en mer. Depuis la cinquième Conférence, 379 noms nouveaux ont été adoptés. En 1992, l'Institut de géographie terminera un fichier de données indiquant près de 120 000 noms géographiques.

#### Rapport de l'Estonie (E/CONF.85/L.75)

Ce rapport présenté par M. Mart Rannut (Estonie) souligne que les noms de lieux en Estonie ont depuis les années 20 été officiellement monolingues et presque entièrement en estonien. Durant les années du régime soviétique, les toponymes ont continué d'être reconnus sous leur forme estonienne, en étant transcrits en lettres cyrilliques pour leur utilisation en russe.

La normalisation nationale des noms géographiques est liée à deux grands programmes: un programme de cartographie du Conseil national des terres et une réforme administrative. Un comité consultatif sur les noms est envisagé.

Le Comité orthologique estonien s'est efforcé de limiter l'emploi des exonymes, en établissant une liste recommandée des noms de pays et de leurs capitales (1983). Plusieurs systèmes internationaux de romanisation (chinois, bulgare) ont été adoptés afin d'être utilisés en Estonie.

#### Rapport de la Thaïlande (E/CONF.85/L.79)

Ce document a été présenté par M. Prasong Chingehai.

Le rapport indique que le service géographique royal de Thaïlande met actuellement en place un comité national sur les noms géographiques.

La normalisation et la romanisation des noms géographiques en Thaïlande relèvent de l'Institut royal, qui est doté d'un comité spécial pour déterminer l'orthographe thaïlandaise appropriée et sa romanisation conformément aux règles de transcription officielles qui ont été adoptées en tant que système international de romanisation des noms géographiques thaïlandais lors de la première Conférence des Nations Unies en 1967.

La nouvelle transcription romanisée a été récemment élaborée pour lever certaines ambiguïtés dues à l'utilisation de lettres latines identiques pour plusieurs sons de la langue thaïe, en particulier pour les voyelles.

(à suivre)

Le Comité de la nomenclature toponymique thaïlandaise a commencé à réviser le Répertoire géographique de la Thaïlande publié de 1982 à 1986. Le Service géographique royal de Thaïlande a établi ce répertoire en utilisant la carte topographique ou de base de la Thaïlande au 1/50 000. Cette compilation constituera la base nationale de données sur les noms géographiques.

Rapport de la Tchécoslovaquie (E/CONF.85/L.82)

Ce document présenté par M. Imrich Hornansky (Tchécoslovaquie) indique que la normalisation des noms des agglomérations relève des Ministères des affaires intérieures de la République tchèque et la République slovaque. Les "Principes de toponyme pour l'application des noms géographiques du territoire de la république fédérative tchèque et slovaque ont été publiés en 1987. Une version à jour doit être publiée dans les prochaines années.

Une base de données sur les noms géographiques compilées d'après la carte topographique au 1/50 000 a été créée en 1981 et depuis 1987, quatre registres terminologiques nationaux et deux autres publications sur les noms géographiques ont été publiés.

La Tchécoslovaquie envisage de publier une version nationale du glossaire "Terminologie technique utilisée dans la normalisation des noms géographiques" et a déjà publié un "Glossaire international de termes géographiques utilisés dans les cartes géographiques générales".

Rapport de la Norvège (E/CONF.85/L.83)

Ce document a été présenté par M. Botolv Helleland.

Le projet de loi sur les noms de lieux a été mentionné pour la première fois dans le rapport de 1987 et le facteur le plus important pour la normalisation des noms géographiques en Norvège au cours des cinq dernières années a été son adoption et son entrée en vigueur. La loi sur les noms de lieux est présentée en détail dans un document de travail distinct de la Conférence. Les points saillants de cette loi sont les suivants: l'organisme public qui utilise un nom de lieu doit en autoriser la graphie; les noms de lieu qui ont été fixés par la loi doivent être utilisés par les autres organismes publics; la graphie doit se fonder sur la prononciation locale traditionnelle tout en respectant les règles orthographiques actuelles. Des postes ont été créés pour deux consultants en toponymie et un secrétaire pour chacune des quatre régions universitaires du pays, ainsi que pour des consultants et des secrétaires pour les toponymes sami (lapons) et finnois, en Norvège. Tous les noms reconnus conformément à la loi doivent être transmis à un registre informatique centralisé géré par le Service norvégien de cartographie. Il existe un organe de recours qui connaît des plaintes relatives aux formes normalisées des toponymes.

(à suivre)

Le Service norvégien de cartographie accorde un rang de priorité élevé à un projet d'informatisation de tous les toponymes figurant sur les cartes. Le Service des archives toponymiques a élaboré un programme conjoint d'informatisation des noms traditionnels récemment collectés, en vue de constituer la base de données des toponymes norvégiens.

La Commission norvégienne de stratigraphie a publié une étude sur les noms des unités géologiques. Un manuel des noms de lieux utilisés dans le secteur public et le secteur privé sera publié à la fin de 1992. Le Conseil de la langue norvégienne a publié une liste des noms étrangers dans laquelle le nombre des exonymes a été réduit par rapport aux listes précédentes. L'Institut norvégien de recherche polaire a énoncé de nouvelles règles relatives à l'autorisation des noms dans le territoire norvégien de l'Antarctique, ainsi qu'une liste des noms reconnus dans cette zone.

Rapport de la Division nordique (E/CONF.85/L.89)

Ce document présenté par M. Ferjan Ormaling (Pays-Bas) souligne que bien qu'il n'existe pas encore aux Pays-Bas d'organisme national de toponymie, le pays prend des dispositions pour participer aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques. Les noms sont rassemblés par le Centre d'études topographiques. L'établissement de fichiers toponymiques s'est accéléré récemment grâce à la coopération d'une maison d'édition privée, Wolters-Noordhoff, qui a entrepris de publier des séries de cartes topographiques au 1/50 000 et au 1/25 000 dans un format atlas, assorties d'index des noms. Ces fichiers toponymiques ont par la suite été complétés par le Centre d'études topographiques, qui s'est conformé aux normes adoptées par l'OTAN dans ce domaine.

On a dressé au cours des cinq dernières années une liste préliminaire des noms de pays, qui servira de base à l'établissement d'un inventaire plus complet des exonymes. Etant donné que cet inventaire doit être approuvé par la Belgique et les Pays-Bas (langue néerlandaise), il faudra attendre plusieurs années une approbation officielle.

Rapport de l'Allemagne (E/CONF.85/L.92)

Ce document présenté par M. Michael Biotino (Allemagne) indique que la Nomenclature de la République fédérale d'Allemagne comprend les noms géographiques du territoire de la République fédérale d'Allemagne, telle qu'elle existait avant le 3 octobre 1990 ("Allemagne de l'Ouest"). A la suite de l'unification de l'Allemagne, il est devenu nécessaire de considérer les cinq nouveaux Länder (Etats fédéraux) et la partie est de Berlin.

Dès que le volume supplémentaire de la Nomenclature pour la partie orientale de l'Allemagne sortira, on pourra réaliser une nomenclature concise comprenant le nom de certaines villes de plus de 10 000 habitants et d'endroits particulièrement notoires. Une nouvelle édition des "Principes de toponyme pour les correcteurs de cartes et autres correcteurs - République fédérale d'Allemagne" a été publiée.

(à suivre)

La base de données numériques des noms dans l'Antarctique pour les noms allemands d'endroits situés en Antarctique est entretenue et mise à jour de façon à y inclure les noms donnés dans le cadre de la recherche effectuée par les pays de langue allemande dans l'Antarctique.

A la suite de l'unification de l'Allemagne, il est également devenu nécessaire d'établir une nouvelle carte de l'Allemagne au 1:1 000 000. Toujours à la suite de l'unification de l'Allemagne, les activités touchant la révision des noms administratifs et autres noms géographiques en République fédérale d'Allemagne ont commencé.

Rapport de l'Ukraine (E/CONF.85/L.91)

Ce document a été présenté par M. Anatoly Bonder (Ukraine).

La nouvelle situation découlant de la création du Service national de cartographie et du Conseil général de la géodésie, de la cartographie et du cadastre, qui sont notamment chargés de coordonner les activités de l'ensemble des services de cartographie en Ukraine, est également décrite dans ses grandes lignes.

Des mesures ont été prises au niveau gouvernemental pour mettre à jour la langue ukrainienne en matière de cartographie, en vue de réglementer l'emploi des noms géographiques en Ukraine. Les principales publications toponymiques utilisées pour dresser des cartes en ukrainien, accompagnées d'une brève description, ainsi que les travaux cartographiques à paraître, sont indiquées dans le rapport. Les cartographes ukrainiens mettent actuellement au point un programme national en vue de répondre aux besoins économiques, scientifiques, pédagogiques et culturels du pays en matière de cartographie.

Rapport de la Division des Etats-Unis d'Amérique et du Canada (1987-1992)  
(E/CONF.85/L.95)

Ce document présenté par Mme Helen Kerfoot (Canada) indique que depuis la cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui a eu lieu en 1987, les représentants de la Division ont tenu trois réunions officielles. La coopération entre les membres de la Division a porté sur les domaines suivants: la mise au point d'un document d'accord sur les noms des détails topographiques s'étendant au-delà des frontières, l'échange d'informations et de documents sur le traitement informatisé des noms géographiques ainsi que la collecte et le traitement des noms aborigènes; l'étude de questions concernant l'évaluation des travaux du Groupe d'experts, les organismes officiels chargés d'établir les listes des noms géographiques, les matériels didactiques à utiliser dans les stages de formation à la toponymie, un recueil de résolutions (en anglais et en français) et le programme d'enseignement des stages de formation.

(à suivre)

Rapport de l'Indonésie (E/CONF.85/L.96)

Ce document présenté par M. Jacob Rais (Indonésie) souligne que dans un pays aussi vaste que l'Indonésie, aux langues multiples et au peuplement ancien, établir une nomenclature toponymique des noms géographiques est une tâche complexe et de longue haleine. Lorsque la nouvelle carte topographique au 1/50 000 pour Kalimantan et Sulawesi sera achevée, on établira une nouvelle nomenclature toponymique informatisée.

Une nouvelle méthode de collecte des noms sur le terrain a été mise à l'essai; il s'agit de relever les noms de la façon la plus détaillée possible directement à partir des plus petites unités administratives afin de créer une base de données des noms géographiques à l'échelle nationale. Il n'a pas encore été créé d'organisme national de toponymie mais comme l'on reconnaît qu'un tel organisme est nécessaire, il est très probable que cet organisme sera créé dans le cadre du Ministère de l'intérieur.

Un service de recherche des noms géographiques devra alors être mis en place au Bakosurtanal pour mener des recherches toponymiques; il sera appuyé par une équipe interdisciplinaire formée à l'ethnolinguistique et aux affaires culturelles.

Rapport de la Jordanie

Ce rapport sur les progrès réalisés en ce qui concerne la normalisation des noms géographiques a été présenté par M. Hussam Madanat. Il a indiqué que le Centre géographique Jordanien, créé en 1975, a adopté un système de translittération pour résoudre les problèmes posés par la traduction en arabe des cartes publiées par le gouvernement britannique, pendant le mandat et ultérieurement par le Service américain de cartographie.

Rapport du Venezuela (WP.6)

Ce rapport a été présenté par Mme Rosa García (Venezuela). Il précise que le Service autonome de normalisation du Venezuela, avec l'appui notamment de l'Institut Pan-américain de géographie et d'histoire, a procédé récemment à de nombreuses opérations consistant en particulier à réviser les cartes aérophotographiques, cadastrales et historiques et à vérifier les données aérophotographiques, les images radar et les images satellites. Pour compléter ce dispositif, le Comité a consulté les populations indigènes, collecté les noms nouveaux, puis vérifié les noms et les données définitivement choisis. L'ensemble des renseignements recueillis a été présenté sous forme de "propositions toponymiques préliminaires; celles-ci devant servir par la suite à toute une série d'applications cartographiques.

Rapport relatif au "Symposium: The Board yesterday, today and tomorrow" (WP.16)

Ce rapport a été présenté par M. Richard Randall (Etats-Unis).

(à suivre)

Rapport du Comité des noms géographiques (BGN) des Etats-Unis: institution créée pour servir le gouvernement et le public américains (WP.17)

Ce rapport a été présenté par M. Richard Randall (Etats-Unis).

Le Comité des noms géographiques a pour objectif d'élaborer des politiques, des règles et des procédures qui régissent l'orthographe, l'usage et l'application des noms géographiques nationaux et étrangers ainsi que de lieux situés dans l'Antarctique et dans les fonds marins.

Rapport relatif à la vente publique du Catalogue du Comité américain des noms géographiques (WP.20)

Ce rapport a été présenté par M. Richard Randall (Etats-Unis).

Il indique que la fonction principale du Comité consiste à fournir des informations sur les noms aux responsables des ministères et organismes officiels américains. Le Comité doit par ailleurs faire connaître les résultats de ses travaux à un public élargi, comprenant notamment les écoles, les maisons d'édition et les bibliothèques, ce tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Le Comité, constatant qu'en raison de ces diverses missions accaparantes, il se trouvait dans l'incapacité d'informer à temps les usagers des nouvelles publications, a donc décidé d'éditer et de diffuser ce catalogue.

Rapport relatif aux activités des Etats-Unis dans le domaine des noms géographiques (WP.21)

Ce rapport a été présenté par M. Richard Randall (Etats-Unis). Il donne un aperçu des activités du Comité américain des noms géographiques depuis la cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui a eu lieu en 1987. On retiendra essentiellement la célébration du centième anniversaire du Comité en 1990 et les efforts pour tenir compte rapidement des changements de noms liés aux changements politiques survenus dans les pays d'Europe de l'est et de l'ancienne Union soviétique.

Rapport relatif au Bulletin d'information sur les noms étrangers publié par le Comité américain des noms géographiques (WP.23)

Ce rapport a été présenté par M. Richard Randall (Etats-Unis). Il précise que le bulletin a pour objectif de diffuser le plus rapidement possible l'information disponible sur les nouveaux noms. La première édition du bulletin date de janvier 1991 et de nouvelles diffusions auront lieu aussi souvent que les changements politiques internationaux l'exigeront.

\* \*\*\* \*